



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union – Discipline – Travail

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

MINISTERE DES MINES DU PETROLE, ET DE  
L'ENERGIE



**OPERATION NATIONALE DE NUMERISATION ET D'ACCES A  
L'ELECTRICITE EN COTE D'IVOIRE (NEDA) - P176776**

Financement : **CREDIT IDA N° 7260-CI**

N° de référence **CI-CI-ENERGIES-423169-CS-QCBS-JA-24**

**AMI /005/NEDA/2024 :**  
**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**  
**Pour le**  
**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT FIRME POUR L' ETUDE D'OPPORTUNITE DE LA**  
**PRODUCTION DISTRIBUEE SUR LE RESEAU ELECTRIQUE IVOIRIEN (Modèle d'affaire,**  
**Chaînes de valeurs, Capacité d'accueil)**

Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, à travers le Ministère des Mines, du Pétrole, et de l'Energie et Côte d'Ivoire Energies (CI ENERGIES) a reçu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût de l'Opération Nationale de Numérisation et d'Accès à l'électricité en Côte D'ivoire (NEDA) et à l' intention d' affecter une partie du produit à des services de consultant.

Les services de consultant (« Services ») comprennent une évaluation complète et objective des possibilités offertes par l'intégration de sources d'énergie décentralisées, en tenant compte des aspects techniques, économiques, environnementaux et réglementaires.

De manière spécifique, cette étude abordera à minima les aspects suivants :

- ✓ **le diagnostic de la situation actuelle de la production distribuée** dont l'objectif est de faire l'état des lieux global sur la production distribuée en Côte d'Ivoire en indiquant également la capacité installée actuelle de la production distribuée ;
- ✓ **les cas d'usages** dont l'objectif est d'identifier les types de production distribuée, leur rôle dans le système électrique et les utilisateurs potentiels ;

- ✓ **le cadre politique et réglementaire** dont l'objectif est de développer les politiques et stratégies pour la production distribuée (cadre réglementaire, tarif d'achat, tarif de vente, sources de financement, rémunération, réglementation technique) dans chaque cas d'usages ;
- ✓ **l'analyse technique et économique** dont l'objectif est d'examiner premièrement les aspects techniques de l'étude en faisant ressortir l'évolution de la capacité de la production distribuée, le niveau de puissance individuelle admissible dans chaque cas d'usage tout en garantissant la continuité et la sécurité de la fourniture d'électricité et deuxièmement les aspects économiques en faisant ressortir pour chaque cas d'usages les tarifs (Tarif d'achat, Coût de revient) de l'énergie. Le Consultant analysera également le niveau de compétitivité du tarif de l'énergie des différents cas d'usage de production distribuée par rapport au tarif moyen de l'électricité de la Côte d'Ivoire en fonction de la catégorie du Client;
- ✓ **l'analyse environnementale** dont l'objectif est d'évaluer l'impact environnemental de la production distribuée à travers une approche qualitative et des méthodes d'analyse plus simplifiées (analyse des bénéfices environnementaux ; évaluation qualitative de l'impact sur les Ressources Naturelles, impact sur la Biodiversité, impact des matériaux utilisés en fin de vie).
- ✓ **l'analyse des risques** dont l'objectif est d'identifier, évaluer, analyser et mieux gérer les risques afin d'assurer un approvisionnement électrique stable et fiable, tout en s'adaptant aux défis et aux opportunités présentés par ce modèle décentralisé ;
- ✓ **recommandations et plan d'actions** sur l'ensemble des aspects analysés (technique, politique & réglementaires, modèle économique incitatif et environnemental) ci-dessus afin de développer la production distribuée en Côte d'Ivoire.

La durée des services de consultation sera de dix (10 ) mois .

Les Termes de Référence (TDR) pour l'étape de procédure primaire d'acquisition pour la mission sont disponible sur le site internet suivant : [https:// https://www.cinergies.ci/category/avis-communicues/](https://www.cinergies.ci/category/avis-communicues/) ou en faisant la requête par mail à [akotchi@cinergies.ci](mailto:akotchi@cinergies.ci) avec en copie [sdiarrassouba@cinergies.ci](mailto:sdiarrassouba@cinergies.ci), [jjassamoa@cinergies.ci](mailto:jjassamoa@cinergies.ci), [yamata@cinergies.ci](mailto:yamata@cinergies.ci)

Cote d' Ivoire Energies invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

- Justifier d'une bonne expérience dans la planification électrique, les études et le dimensionnement des réseaux électriques ;
- Avoir une connaissance en énergie renouvelable y compris les systèmes de production décentralisés ou distribués ;
- Avoir une connaissance dans l'injection de production décentralisée ou distribuée sur les réseaux de distribution électrique ;

- Justifier d'une bonne expérience dans la mise en œuvre de cadre ou politique réglementaire dans le secteur énergétique ou secteurs similaires ;
- L'expérience dans le domaine énergétique en Afrique et dans la sous-région serait un atout.

Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la préparation de la liste restreinte.

La liste restreinte comprendra cinq (05) à huit (08) firmes.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI* » de la Banque mondiale, novembre 2020 (« *Règlement de Passation des Marchés*»), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts. .

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de **8 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 14 heures 00 minute à 17 heures 00 minute (heures GMT) du lundi au vendredi**. Ou en faisant une demande par E-mail à l'adresse suivante : [akotchi@cinergies.ci](mailto:akotchi@cinergies.ci) avec en copie [sdiarrassouba@cinergies.ci](mailto:sdiarrassouba@cinergies.ci), [jjassamo@cinergies.ci](mailto:jjassamo@cinergies.ci) et [yamata@cinergies.ci](mailto:yamata@cinergies.ci).

**Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES)**  
**Direction des Acquisitions et des Moyens Généraux**  
**Immeuble HOUDAILLE 1er étage porte A28, Avenue Verdier, Abidjan-Plateau,**  
**01 BP 1345 ABIDJAN 01 - Côte d'Ivoire - Tél : (225) 27 20 20 60 89 – (225) 27 20 20 68 27.**

Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, par la poste, par télécopieur ou par courriel) au plus tard le **06 novembre 2024 à 10 heures 00 minute (heure GMT)**.

**Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES)**  
**Direction des Acquisitions et des Moyens Généraux**  
**Immeuble HOUDAILLE 1er étage porte A28, Avenue Verdier, Abidjan-Plateau,**  
**01 BP 1345 ABIDJAN 01 - Côte d'Ivoire - Tél : (225) 27 20 20 60 89 – (225) 27 20 20 68 27.**  
**E-mail : [akotchi@cinergies.ci](mailto:akotchi@cinergies.ci) avec en copie [sdiarrassouba@cinergies.ci](mailto:sdiarrassouba@cinergies.ci),**  
**[jjassamo@cinergies.ci](mailto:jjassamo@cinergies.ci) et [yamata@cinergies.ci](mailto:yamata@cinergies.ci)**

